



e-CHO

L'E-NERGIE CARBONE/HYDROGÈNE/OXYGÈNE

**Forum participatif de lancement
17 octobre 2023 – Lacq**

Elyse 



 commission nationale du débat public 
MA PAROLE A DU POUVOIR

Didier REY

Maire de Lacq



Patrice LAURENT

Président

Communauté de Communes Lacq-Orthez

Sandrine LAFARGUE

*Vice-présidente du Conseil Départemental
en charge de la transition environnementale,
déléguée à la souveraineté alimentaire et développement
durable*



Jean-Marie BERGERET-TERCQ

*Conseiller régional
Région Nouvelle-Aquitaine*



Marion THENET Virginie ALLEZARD

*Garants de la Commission Nationale
du Débat Public (CNDP)*

La Commission Nationale du Débat Public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITÉ

*Habiletée à prendre
des décisions en son
nom propre*



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDÉPENDANTE

*Ne dépend ni des
responsables des
projets, ni du pouvoir
politique*



Elle défend un droit :

“

Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

”

Article 7 de la Charte de l'Environnement
– rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, de les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics

Les missions du garant

En amont du lancement de la concertation, il réalise une **étude de contexte** auprès des différents acteurs et parties prenantes du projet afin de conseiller utilement le maître d'ouvrage pour l'élaboration du dossier, des modalités et du calendrier de la concertation .

Pendant la concertation,

- il **veille à la qualité et à la sincérité des informations diffusées** sur le projet et au respect des étapes du processus décisionnel auprès des populations concernées;
- il **favorise l'expression** des participants à la concertation ;
- il assure **un rôle de recours** afin de répondre aux demandes formulées par les participants à la concertation.

Les missions du garant

Dans le délai d'un mois, au terme de la concertation préalable, il réalise un **bilan** de celle-ci et résume la façon dont elle s'est déroulée. Ce bilan comporte une **synthèse des observations et propositions présentées** et, le cas échéant, mentionne **les évolutions du projet qui résultent de la concertation préalable.**

Le bilan de la concertation préalable est rendu public par le garant à compter de la fin de la concertation. Il fera partie constitutive du dossier d'enquête publique.

Concertation préalable

Une concertation préalable, au titre de l'article L 121-15-1 du Code de l'Environnement

« permet de débattre de **l'opportunité**, des **objectifs** et des **caractéristiques** principales du projet .../... des **enjeux socio-économiques** qui s'y attachent ainsi que de leurs **impacts significatifs sur l'environnement** et **l'aménagement du territoire**. Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de **solutions alternatives**, y compris, pour un **projet**, son **absence de mise en œuvre**. Elle porte aussi sur les **modalités d'information et de participation du public** après la concertation préalable... »

et ce jusqu'à l'enquête publique.

Qui sont les garant.e.s ?

Virginie Allezard

virginie.allezard@garant-cndp.fr

Sébastien Cherruau

sebastien.cherruau@garant-cndp.fr

Marion THENET

marion.thenet@garant-cndp.fr

CNDP - Garants de la concertation sur le projet

Elyse Energy Lacq- Projet e-cho

244 boulevard Saint-Germain

75007 PARIS

Pascal PENICAUD

*Co-fondateur et Président
d'Elyse Energy*

A decorative graphic in the top-left corner consisting of four overlapping circles: a large blue one, a smaller orange one, a small green one, and a small purple one.

Stéphane CALLEWAERT

*Directeur adjoint du Centre de Développement
Ingénierie RTE de Toulouse*



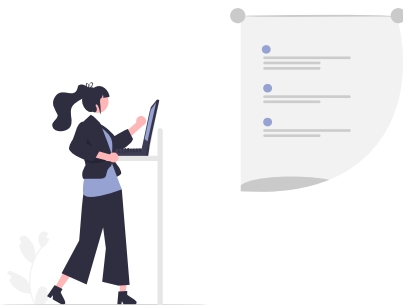
La présentation du projet E-CHO

INSERER VIDEO MOTION DESIGN

Nos objectifs



**Lancer la
concertation
préalable**



**Présenter le projet
et répondre à vos
questions**



**Recueillir vos questions
pour préparer les
prochaines rencontres**

Le déroulé

PARTIE 1 **La concertation préalable**

PARTIE 2 **Le contexte et les enjeux**

PARTIE 3 **Le projet E-CHO**

TEMPS DE QUESTIONS/RÉPONSES

PARTIE 4 **Stands thématiques**

Nos intervenants

Manuel ARBONA VIDAL
Directeur Développement France

Mathieu HOYER
Directeur du programme
Carburants d'Aviation Durables

Mélissa CHEVALIER RESSICAUD
Directrice du programme e-Méthanol
France

Alexandre GARNIER
Chef de projet biokérosène



1.



La concertation préalable du public



La participation du public

Du 17 octobre 2023
au 17 janvier 2024

2024

À partir du deuxième
trimestre 2024

Concertation
préalable

Concertation
continue

Enquête
publique

Bilan la concertation et réponse
des maîtres d'ouvrage

Dépôt des autorisations
administratives

Comment participer ?

Du 17 octobre 2023 au 17 janvier 2024

19
RENDEZ-VOUS
CLÉS



2

FORUMS
PARTICIPATIFS



4

ATELIERS
THÉMATIQUES



2

CONFÉRENCES
DÉBATS



6

STANDS
MOBILES



5

PETITS
DÉJEUNERS

Comment s'informer et contribuer ?



**DOSSIER DE
CONCERTATION
SYNTHÈSE DU PROJET
FICHES THÉMATIQUES**



**SITE INTERNET DU PROJET
WWW.E-CHO-CONCERTATION.FR**



**EXPOSITION
MOBILE**



**CAHIERS
D'ACTEURS**



**MESSAGERIE
VOCALE
07.65.76.09.8
7**

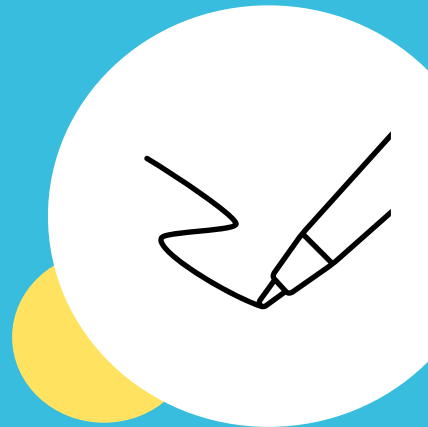


**REGISTRES DE
CONTRIBUTIONS**

2.



Le contexte et les enjeux



Le contexte du projet

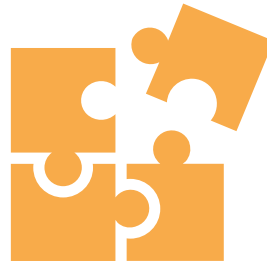
- Des évolutions réglementaires importantes pour **lutter contre le réchauffement climatique et atteindre la neutralité carbone** à l'horizon 2050
- ... renforcées par des enjeux nationaux de **souveraineté énergétique**
- ... **via la réindustrialisation des territoires**
- **Des modes de vie qui reposent encore fortement** sur l'industrie, le transport maritime et aérien de biens et de personnes

Le contexte du projet

**Trois leviers pour décarboner
les principaux secteurs émetteurs de CO₂**
comme l'industrie et les transports maritimes et aériens



**Évolutions
sociétales**
pour changer nos
comportements



**Évolutions
techniques**
pour améliorer la
performance



**Nouvelles
solutions**
pour réduire les
recours aux
énergies fossiles

Les principaux enjeux



CHIMIE

5 % des émissions de GES en France

100 millions de tonnes de méthanol produites dans le monde par an

DU E-METHANOL POUR LIMITER LE RECOURS AU MÉTHANOL D'ORIGINE FOSSILE ET REDUIRE LES EMISSIONS



TRANSPORT MARITIME

2 à 3 % des émissions mondiales de GES et jusqu'à 10 % sans action

90% du commerce mondial

DU E-METHANOL POUR REDUIRE DE 70 % L'IMPACT CARBONE DU FUEL CONSOMME



AVIATION

5,3 % des émissions de GES en France

Objectif 70 % de carburants durables d'ici 2050 (UE)

DU E-BIOKEROSENE POUR ATTEINDRE RAPIDEMENT 50 % ET CONTRIBUER A L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

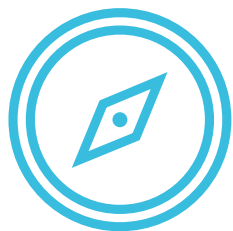
Pourquoi maintenant et ici ?



2027

Une mise sur le marché indispensable à courte échéance :

- Répondre aux objectifs réglementaires de décarbonation des secteurs
- Se positionner solidement sur le marché des molécules bas-carbone
- Offrir une solution 100 % française de décarbonation



**Bassin
industriel
de Lacq**

Un site qui répond aux ambitions et besoins du projet :

- Site industriel historique en reconversion
- Disponibilité des ressources
- Présence de synergies industrielles
- Territoire dynamique et accueillant

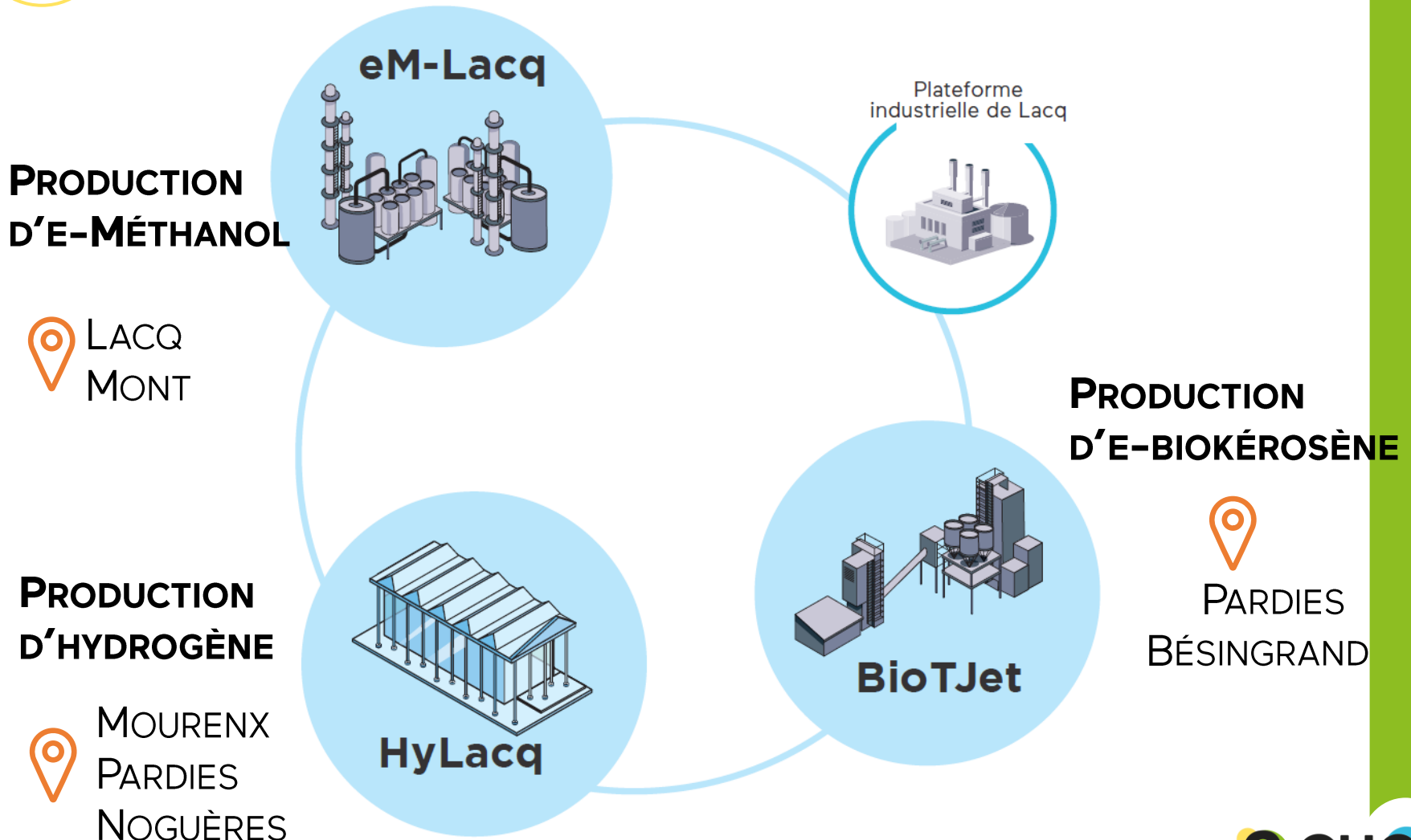
3.



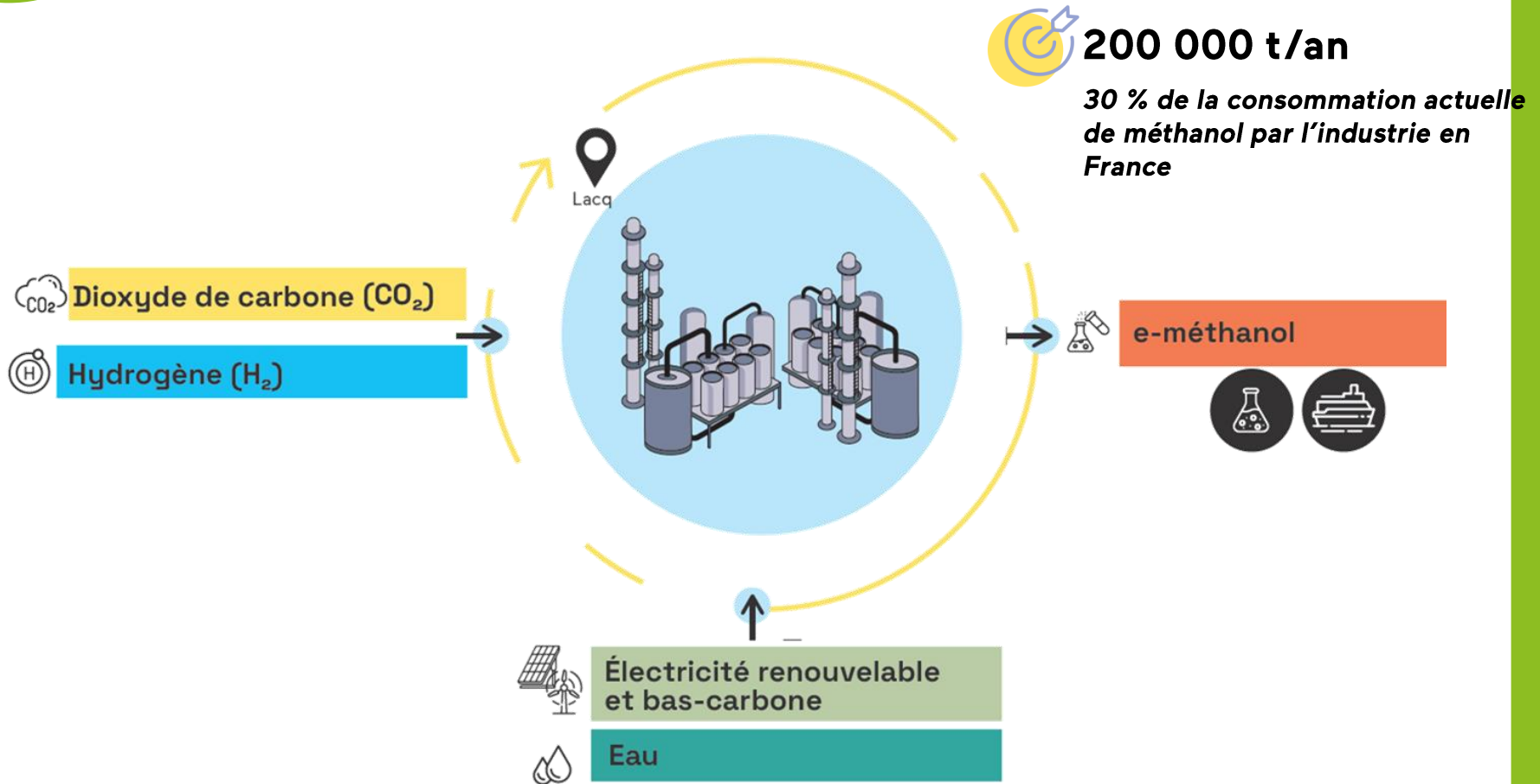
Le projet E-CHO



Le projet E-CHO



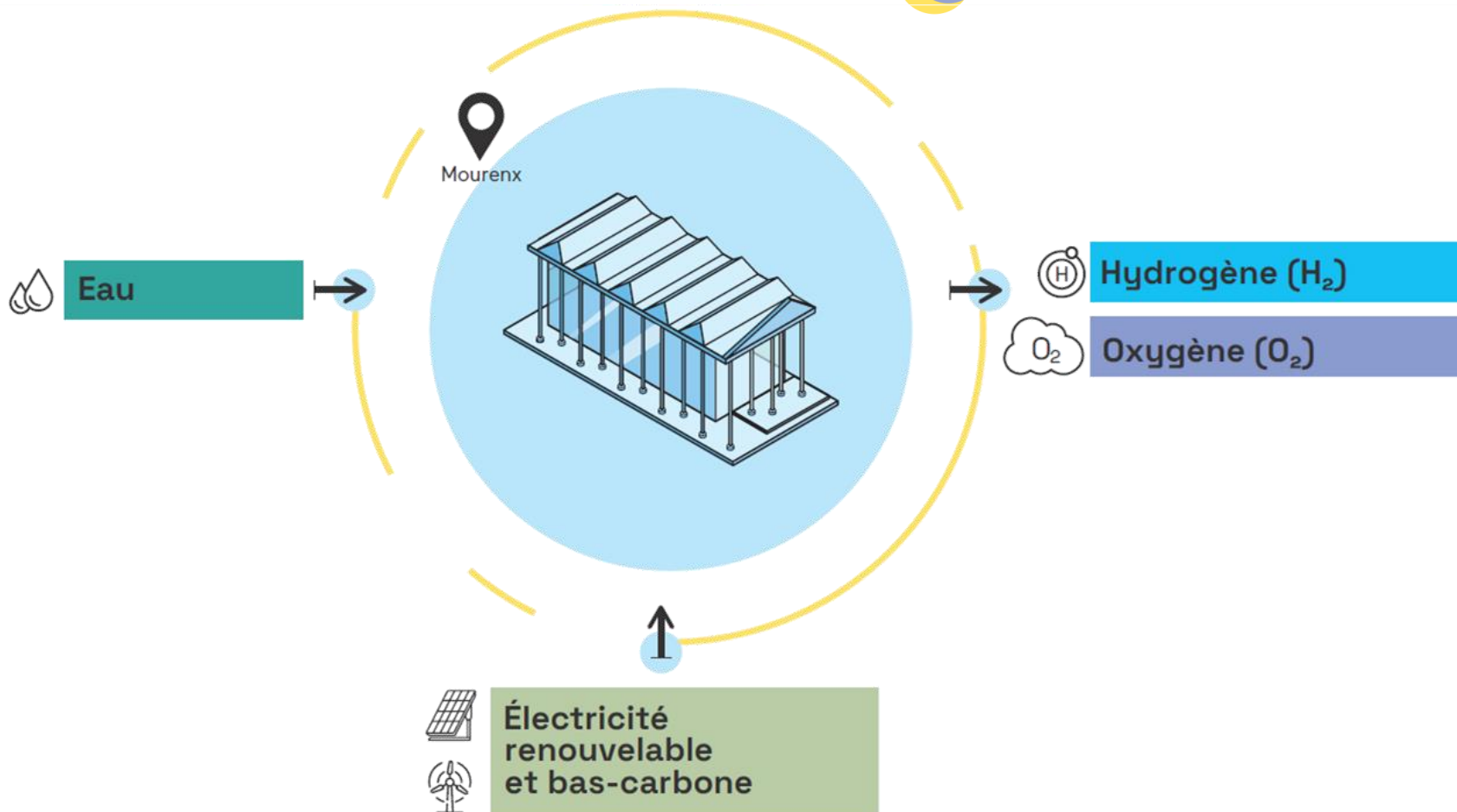
eM-Lacq : production d'e-méthanol



274 000 tonnes de CO₂ évitées
soit l'empreinte carbone moyenne d'environ 28 000 français

HyLacq : production d'hydrogène bas-carbone

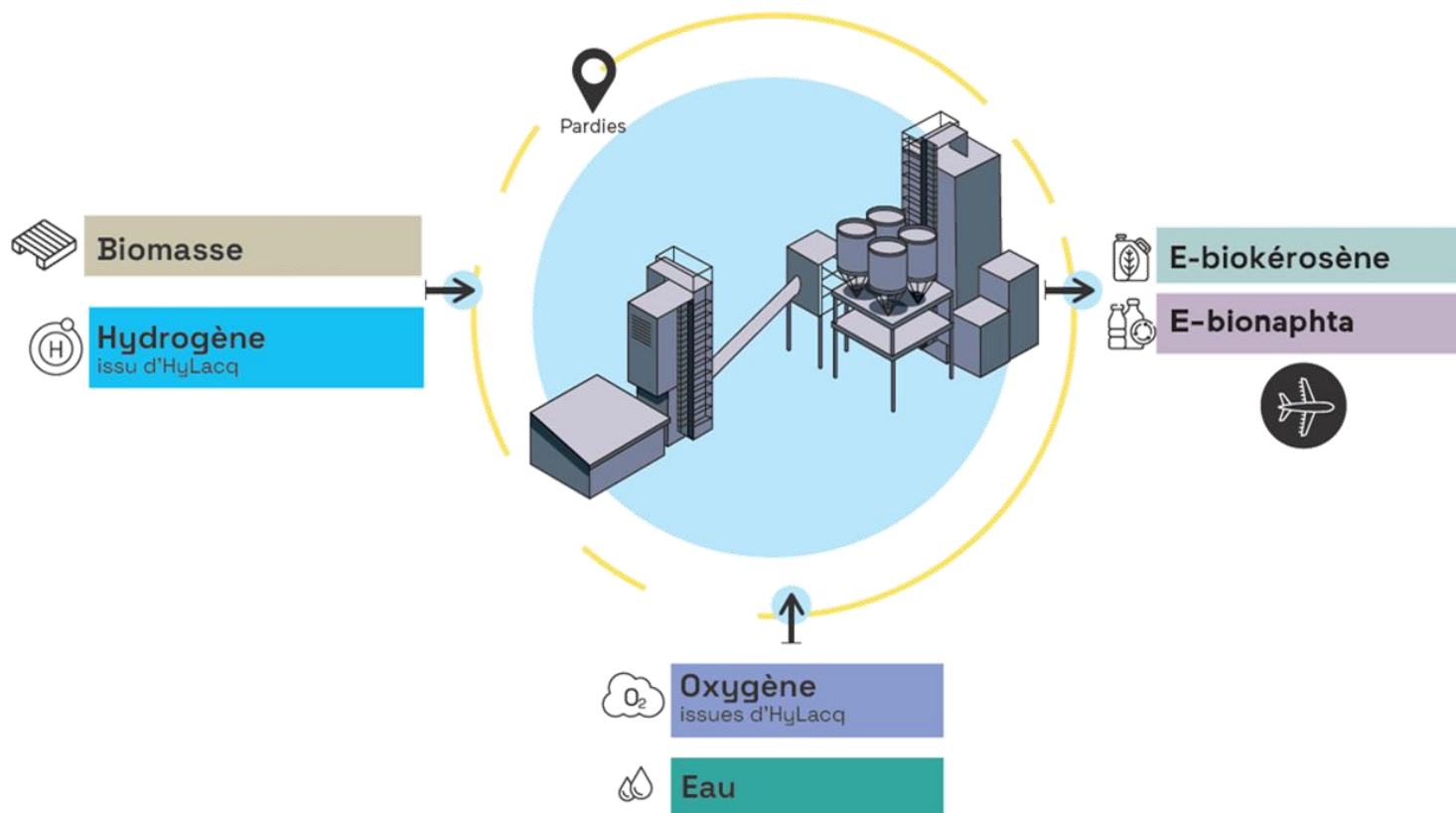
 **72 000 t/an** d'hydrogène



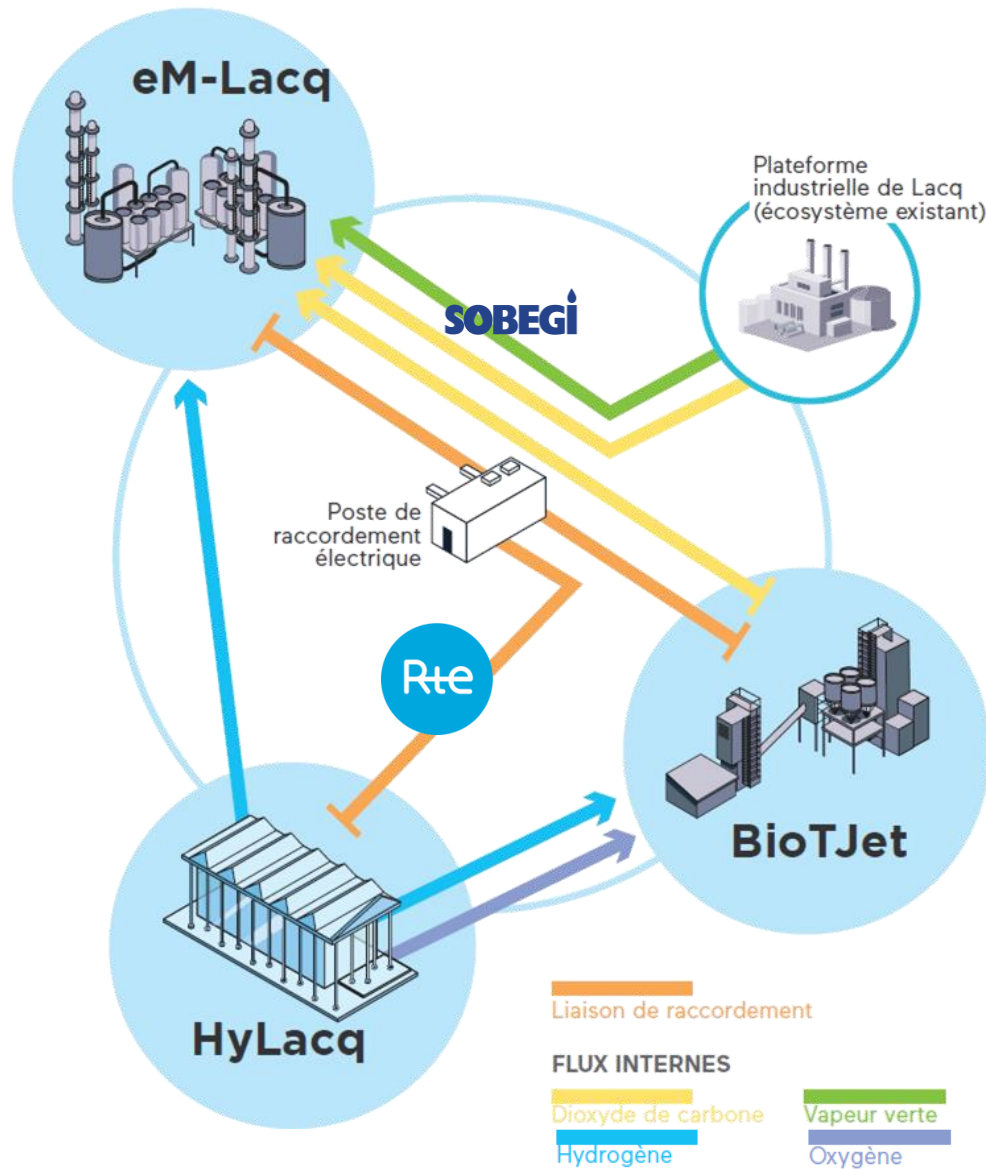
BioTJet : production d'e-biokérosène



75 000 t/an de e-biokérosène
15 à 17 % des objectifs de la France en 2030

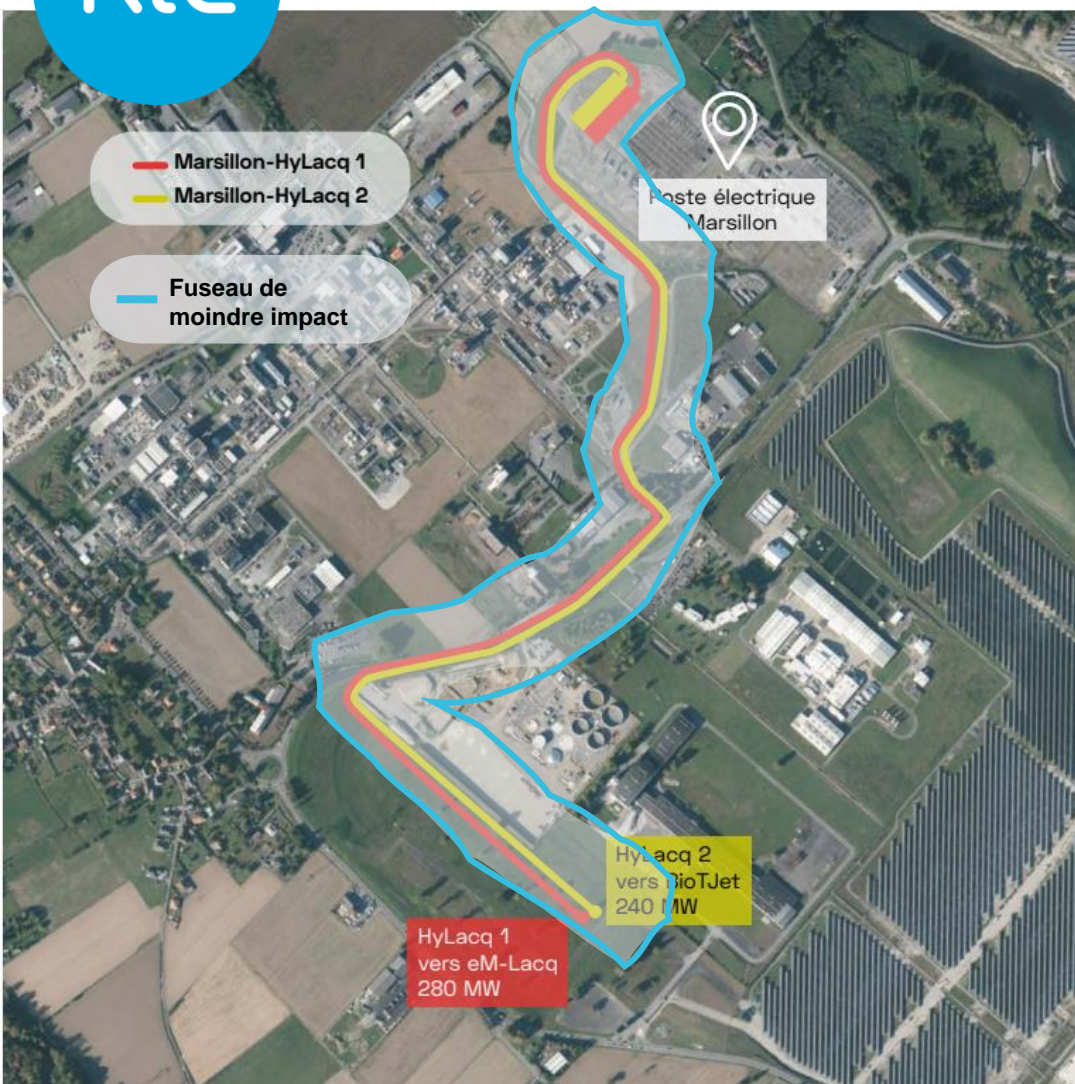


Les synergies et connexions



Le raccordement électrique

Rte



Raccordement au poste source de Marsillon

permettant une alimentation en électricité bas-carbone du site HyLacq

2 liaisons enterrées

de **400 kV**

sur **2 kilomètres**

pour une puissance **520 MW**

(280 MW et 240 MW)

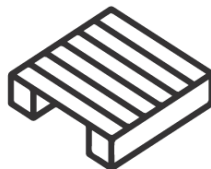
Les ressources nécessaires au projet



Electricité

bas-carbone

550 MW de puissance



Biomasse

300 000 tonnes
sèches /an



Eau

972 m³ /h prélevés (brut)



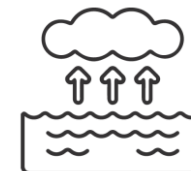
Oxygène

180 000 tonnes /an
produites sur HyLacq



**Dioxyde
de carbone**

280 000 tonnes /an captées



**Vapeur
d'eau verte**

440 000 tonnes / an

Les études en cours

Les études relatives au milieu **naturel**

- Etudes faune/flore
- Etude sur la ressource et l'optimisation de l'eau

Les études relatives au milieu **physique**

- Etudes sur les risques industriels
- Etude sur la logistique et le transport

Les études relatives au milieu **humain**

- Etudes sur le paysage et l'architecture
- Etude relative à la qualité de l'air et de l'odeur
- Etude sur la santé (*sous le contrôle de l'Etat*)
- Etude acoustique



Les invariants du projet



Les objectifs annuels de production

- 72 000 t d'hydrogène
- 200 000 t d'e-méthanol
- 75 000 t d'e-biokérosène



La certification bas-carbone

- 70% par rapport à un équivalent fossile



La mise en service des sites

2027 : eM-Lacq & HyLacq
2028 : BioTJet



Le choix du site d'implantation

Le bassin industriel de Lacq



Les synergies industrielles

Entre les sites et avec les autres acteurs industriels

Le projet et les scénarios alternatifs

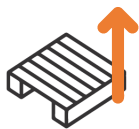
SCENARIO 0 : ABSENCE DE PROJET

SCÉNARIO 1 : BIOTJET N'UTILISE PAS

- 50% Électricité
Eau



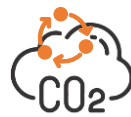
Pas
de recyclage



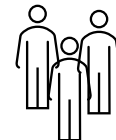
Biomasse
++



Routier



Synergies
internes



Emploi
local

A RISQUE POUR LA
CERTIFICATION
CARBONE

SCÉNARIO 2 : LE PROJET E- CHO PROPOSÉ



Recyclage
partiel



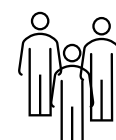
Biomasse
locale



Routier
Ferroviaire



Synergies
multiples



Emploi
local

PRIORISÉ À CE
JOUR

SCÉNARIO 3 : UTILISATION DIFFÉRENTE DES RESSOURCES



Recyclage
complet



Biomass
e
importé
e



Routier
Ferroviaire
Maritime



Synergies
multiples



Emploi
majoritairement
délocalisé

PAS DE
RESSOURCES
LOCALES MAIS
EMPLOIS
DÉLOCALISÉS

Le budget prévisionnel

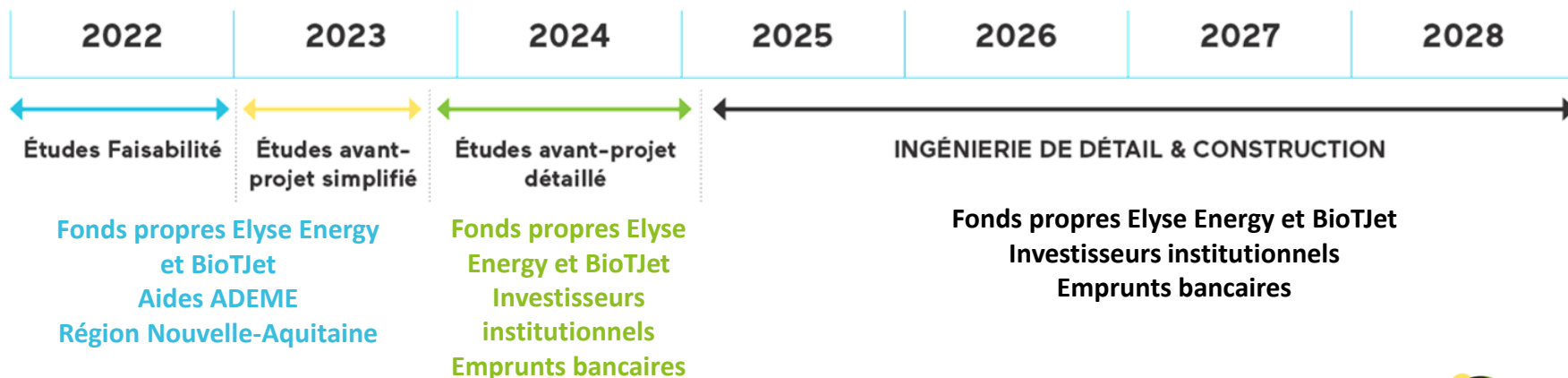


Coûts estimés en 2023 en €

HyLacq	600 millions
eM-Lacq	400 millions
BioTJet	1 milliard

Budget total estimé

2 milliards

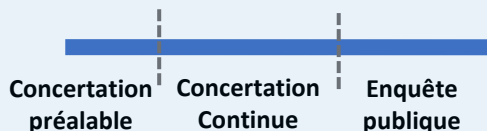


Calendrier prévisionnel

2023 2024 2025 2026 2027 2028

PROCEDURES

**PARTICIPATION
DU PUBLIC**



**AUTORISATION
ENVIRONNEMENT
ALE**

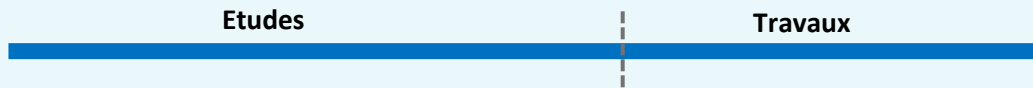


**PERMIS DE
CONSTRUIRE**



PROJETS

HYLACQ



**RACCORDEME
NT**



EM-LACQ



Exploitation →

BIOTJET



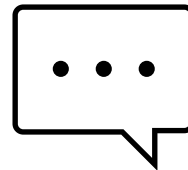
Questions / Réponses



4.



Le forum participatif



6 stands pour aller plus loin et échanger



L'équipe projet et ses experts à votre écoute pour ...

- échanger sur les thèmes du projet
- répondre à toutes vos questions
- recueillir vos attentes pour préparer les ateliers



Mais aussi ...

Une boîte à questions et des espaces d'expression pour poser vos questions et exprimer votre avis sur le projet.

LA CONCERTATION

ELYSE ENERGY

LE PROJET

LES ETUDES

RESSOURCES & BILAN CARBONE

SYNERGIES ET CONNEXIONS

e-CHO

L'E-NERGIE CARBONE/HYDROGÈNE/OXYGÈNE

